Association Fédérale des Sociétés de tir du Nord et du Pas-de-Calais

21e Concours Fédéral de Tir

La journée du dimanche 23 juin, à Lille, a été excellente au point de vue du nombre et de la qualité des tireurs venus affronter les épreuves fédérales. Dès la première heure, M. Vincent-Coubin, président, et Vandaele, vice-président, étaient venus se rendre compte de l'organisation du concours, et ont profité de cette visite pour exécuter leur tir. Notons : un magnifique 85 fait par le vénéré président de l'Association. 80 également pour notre sympathique vice-président.

Le champion actuel est M. O. Dumont, des Carabiniers Lillois, avec 184 points.

Magnifique tir de M. Trouart, de St-Omer, avec 184 points également.

Très belle série de MM. Catteau, Dutrieux, Leleu, Bertin, Lequoix. Dans la catégorie scolaire, le jeune Lefebvre, de l'Avenir de Lille, arrive en tête, avec 83 points.

Un superbe 86 fait par Mais P. Dutrieux, à Hem.

Remarquées les sociétés scolaires : La Patriote de Flines-les-Raches ; l'Avenir de Canteleu-Lambersart, le Lycée de Lille, l'Avenir de Lille ; les délégations des sociétés « adulles » de Saint-Omer, les Carabiniers Lillois, Hem, Tir Dupleix, Carabiniers Haubourdinois, Wattrelos, Auchel.

Étaient présents les commissaires de service : F. Lagache, P. Dutrieux, Lefebvre.

Les différents services qui ont fonctionné admirablement étaient assurés par la commission du concours.

Rappelons pour mémoire que le jeudi 27 courant est réservé aux sociétés scolaires seulement.

L'ENSEIGNEMENT

Brevet élémentaire

JEUNES FILLES

A LILLE

Trois cent quatre candidates sur quatre cent trente et une ont été déclarées admissibles aux épreuves de dessin et de couture :

Mlles Amant, Ancelle, Baillon Andrée, Batteur, Beemaert, Beghin Suzanne, Bel, Benoit, Bernus, Bertrand Jeanne, Beyls, Blondé, Boddaert, Bois, Bonduau, Bonnemaison, Borgnet, Bosquette, Bouveneau, Bourgeois, Bridelance, Bruggeman, Brunet, Bryère, Cadot, Cagnard, Campion, Carpentier, Carton, Castel, Catelineau, Cauchemez, Cerf, Charlet, Charties, Chatelain, Chaumette, Chambard, Clayeesens, Cleenewerck, Collette, Collot, Copin Hélène, Copin Anne, Cornélis, Cornu, Courmont, Courtet, Cramette, Cremer Thérèse, Crélin, Cuisinier.

Dasnes, Daix, Damien, Dancoisne, Dassencourt, Debaene, Debry, De Chapisi-Lamadre, Decock Décourtray, Decrocq, Defiandre, Defrence, Defrocourt, Dejardin, Dekuyper, Delabre, Delannoy, Delattre, Delbar, Delbecque, Deledicque, Delagrange, Delemer, Delezenne, Delmotte Marcelle, Dulongcourty, Dehry, Delval Delvarre, Demoutin, Deparis, Derombure, Dereuse Irène, De Klois de Fouclac, Deroubaix, Derveaux, Desavoye, Descamps, Desmarais, Desrousseaux, Deswarte, Dewaele, Dhellemmes, Didry, Dordin, Doyennette, Drouiez, Duhus, Dujardin Fernande, Dajardin Flore, Dumaine, Dumortier Irma, Dumortier Renée, Dupaissy, Degremont.

Mlles Durey, Elleboode, Eustace, Facq, Fagot, Faille, Farinaux, Fastrez, Fauquet, Férez Jeanne, Farlin, Farra uSzanne, Fichelle, Flèvel Fernande, Flèvel Fernande-Marguerite, Flèvel Marie-Louise, Finet, Flourens, Focquieu, Fontaine, François Joanna, François Louise, Frelier, Frénoy, Fromont Louise, Georgé, Gérard, Ghiot, Gilles, Giquin, Gilson, Gir, Grarel, Gross, Greux, Grugeon, Guerlain, Guermonprez, Guilbert, Guyot, Haté, Hovez Zélie, Hayem, Hennean, Hennion, Henrion, Herlein, Hersecq, Herteman, Houte, Huin, Huyghe, Vonin, Jourdain, Janot.

Kremer Charlotte, Kunts Antoinette, Kuntz Madeleine, Labbé, Laffez, Lafrance, Lallau, Lamerand, Lanmer, Laude, Lay, Lebecque, Leblanc, Lécaille, Lecart, Leclercq Euphrasie, Leclercq Edmire, Leclercq Marie-Louise, Leclercq Roseline, Lecocq, Lecomte Lucienne, Lecorne, Ledru, Lefebvre Jeanne, Lefebvre Marguerite, Legendre, Legrand Germaine, Lejeune, Leleu, Lemaire Andrée, Lemaire Augusta, Leman, Leroy Adéline, Lecoy Louise, Lesage, Liège, Locquet, Loorius, Louette, Loytier, Lyndre, Maitresse Mathilde, Maille, Maitresse Jeanne, Manier Rose, Martin Louise, Maniez Lucie, Marchand Marie, Martin Hélène, Massou, Mathieu, Mellard, Meunier.

Mlles Moreau, Morineus Suzanne, Morteux Victorine, Mouquet, Narque, Nicot, Nues, Page, Pareul Antoinette, Parent Marie, Parry, Paul, Penel, Peransin, Pervancher, Peter, Pigache, Pinard, Pipelart, Planquart Marguerite, Planckaert Mathilde, Plotin, Portier, Poublanc, Poursins, Prancher, Provoost, Puyfcicher.

Mlles Quilla, Quinchon, Ragheboom, Rambaut, Renard, Ringot, Rivelois, Robert, Rochart, Roger, Roquet, Rostlcher, Houssé, Roussel Fernande, Roussel Marie, Ryckebuch, Samain, Sayel, Schonleber, Schoulten, Segard, Sens ne, Senaux, Sengler, Sergent, Serruelle, Betin, Soyez, Stockley.

Mlles Taquin, Taymans, Tellier Aline, Tellier Andrée, Théry, Thibaut, Thiquen, Tounel, Toussaint, Tricot, Tristram, Truyen, Tupinier, Vaillant Marguerite, Vaillant Marguerite-Félicia, Vallart, Vandamme, Vandekerckove, Vandenbroucke, Vandercoilgen, Vangreevelinge, Vanherp, Van Overstraeten, Verbèke, Verwaerde, Vezien, Vilac, Wactes, Warembourg, Warrya, Watrelot, Wuillaume.

SAINT-OMER (FILLES)

Sont admissibles aux épreuves de la 2e série :

Mlles Balthus, Bèle, Berthe, Berthier, Brister, Bleoquart, Blocquet, Bouclet, Bourdon, Bourguignon, Bournisien, Bauvar, Brassart, Briche, Brinion, Butel, Callati, Calonne, Caron, Casimir, Caillé, Chapelet, Childéric, Chuffart, Clément Claire, Clément Paulline, Cipet, Colasse, Cordy, Coulon, Courbois, Coustenoble, Crombet, Dargnesses, David, Deberde, Déclidt, Decoix, Defrance, Dekeirel, Delahaye, Delaire, Delamaide, Delenaille, Delomel, Delve, Dépré, Desprey, Deleuf, Dhanne, Dicque, Disseaux, Dubois, Ducouraal, Damon Albertine, Dumont Berths, Dumortier, Dupont Madeleine, Dupont Marie, Dupuich, Dureud, Fasne, Fauvieux, Felin, Feutry, Flahaut, François, Frère, Gallois, Genson, Goldin, Gremsin, Guches, Gueudet, Gueriel, Hembert, Hennequet, Hennon, Humeiz, Iabied, Jeannin, Joaville, Kambrsu, Kerkof, Lamoureux, Laversin, Lecert, Leduc, Lecointe, Leleu Fernande, Leleu Susanne, Lemaire Yvonne, Lemaire Marguerite, Lemaire Thérèse, Lengleis Roee, Leleux, Lesieon, Leupe, Linglin, Lobry, Lugez, Lyoen, Macbon, Maillard, Mainvis, Malbrench, Maniez, Mantel, Manlez, Martel, Mercier, Mertier, Merveille, Musmacre, Radenne, Reniez, Ribreu, Rosselle, Royez, Salope, Sambourg, Sellier, Sergent, Soyez, Susur, Suisse de Sainte-Claire, Tellier, Thomas, Thuillies, Tison, Trouart, Valembois, Millamon, Minard, Moufier, Montuil, Mormentin, Mouchon, Payelle, Pelitol, Peuvrsi, Pigis, Poidevin, Portion, Potle, Poulet, Pauly, Poyez, Prud'homme, Pruvot Hélène, Vasseur Thérèse, Vsaut, Verbrouck, Verly, Vermeesch, Versmisse, Vétu Caroline, Véry, Wilquin.

Ensemble : 159 admissibles sur 228 candidates.

***

L'Ecole Supérieure de FOURNES, dont nous avons admiré dimanche, à Lille, le défilé superbe, s'est de nouveau distinguée aux divers examens de l'Enseignement primaire.

Au Brevet Elémentaire, trente-cinq élèves sur quarante-trois présentés par M. Gombert, ont été admis aux épreuves orales et reçus définitivement.

Au Certificat d'Etudes Primaires, à La Bassée, soixante enfants des Cours élémentaires ont subi l'examen avec succès.

Un prix départemental fut en outre attribué au jeune André Loberg, né à Dunkerque, le 16 septembre 1899.

LILLE

Les Bayards Lillois

Dimanche matin, le Comité de patronage des Bayards Lillois s'est réuni rue de la Bassée, 66. M. le capitaine Vignoli, président, exposa les premiers résultats de cette œuvre intéressante et remercia tous les collaborateurs.

Voici la composition des Comités d'honneur et de patronage :

Comité d'honneur : MM. Trépont, préfet du Nord ; Lyon, recteur de l'Académie de Lille ; Delesalle, maire de Lille ; général Lebas, gouverneur de la ville de Lille ; Carmette, directeur de l'Institut Pasteur ; Solé, proviseur du Lycée Faidherbe ; Crépy-Saint-Léger, adjoint au Maire de Lille.

Comité de patronage : MM. P. Assolgnian, secrétaire général de la Mairie de Lille ; Blonkaert, commandant de l'armée territoriale ; Delsaux, ingénieur civil I.D.N. ; J. Desmidt, licencié en droit, greffier de justice de paix ; Lambling, professeur à la Faculté de médecine ; M. Lourenge, adjoint au Maire de Lille ; Leroux, major général à l'Institut industriel.

MM. Lesage, président de l'Emulation aérostatique ; Lesne, directeur de l'Ecole supérieure ; J. Malte, rédacteur à l'« Echo du Nord » ; A. Pajot, commandant de l'armée territoriale ; R. Paillot, professeur à la Faculté des Sciences ; capitaine Robillard ; docteur Richard ; A. Sée, capitaine de réserve (état-major), vice-président de l'Ecole Lilloise de préparation militaire ; J. Vandier, filateur, président des Ingénieurs I. D. N. ; Vanlaton, chef de division à la Préfecture ; Vincent, professeur de gymnastique.

Administration. — Président, le capitaine Vignoli ; secrétaire, Mme H.E. Walker ; trésorière, Mme J. Desmidt.

Exploits de voleurs

Deux expulsés de Belgique enfermés un commerçant chez lui après avoir volé des chaussures

Deux repris de justice expulsés hier matin de Belgique se sont fait pincer hier soir pour un vol commis dans des circonstances peu banales. Camille Hardy, 21 ans, serrurier, sans domicile fixe, plusieurs fois condamné pour vagabondage spécial et interdiction de séjour, était venu à Lille avec du camarade de son acabit, Pierre Pigot, dit l'Auvergnat, 26 ans, garçon de café, sans domicile fixe ; Hardy proposa à Pigot de voler une paire de chaussures. Il lui demanda de faire le guet, tandis qu'il entrait chez M. Duflot, chausseur, 95, rue Esquermoise. Il essaya une paire de chaussures et tandis que le commerçant emballait les spadrilles de son client, il fit sauter la goupille ratemant les poignées qu'il enleva prestement. Il cinqua la porte et prit la fuite ; il alla rejoindre son complice qui l'attendait à la gare, ils furent arrêtés et conduits devant M. Guillaume, commissaire de permanence qui les a déférés au Parquet.

Où sont ces s.... Flamands ?

Vers dix heures du soir, M. Gaston Simoens, journalier, rue de Toarcoing à Roubaix, prenait une chope au comptoir du cabaret Moulé, 69, rue de Julliers. Trois hommes entrèrent avec une femme en criant : « Où sont ces s.... Flamands ? » M. Simoens se présenta, il reçut un coup de tête, pour se défendre il enleva sa vrete, les agresseurs s'enfuirent. Le journalier voulut reprendre son vêtement, et constata la disparition de son portemonnaie contenant quatre francs et un billet de retour pour Roubaix. M. Guillaume, commissaire de permanence, fit rechercher un nommé Pielers, soupçonné d'être l'auteur de ce vol.

DÉFAUT ET QUALITÉS DES SAVONS

Nombreuses sont les maladies cutanées qui, dans les familles, se transmettent par l'usage du même savon. Pour les éviter, employez toujours le Savon Cadum qui possède les propriétés antiseptiques et curatives du Cadum, le merveilleux remède de la peau. A l'opposite des savons renfermant des sels alcalins en excès, le Savon Cadum ne dessèche pas la peau ; au contraire il l'assouplit, favorise sa nutrition et la préserve des nombreuses affections qui la guettent. En outre, il adoucit l'eau la plus dure et sa mousse aussi abondante qu'onctueuse nettoie et entraîne toute impureté. C'est le meilleur savon pour la toilette et le bain. 7541

UNE AGRESSION NOCTURNE

Après une longue enquête, la police a pu mettre la main sur les individus qui attaquèrent dimanche soir, rue des Augustins, M. Maillart, ajusteur, rue des Robleds, 28, et lui enlevèrent sa montre. Ce sont les nommés Victor Fossé, 17 ans, manœuvre, rue Saint-Sauveur, 52, — chez lequel fut retrouvée la montre volée — et un mendiant très connu dans les environs de la gare, où il importunait les passants en se traînant sur deux béquilles. Henri Caryn, dit le Gros-Jean, habitant rue des Etaques, 23.

Dans les cafés, restaurants, demandez et exigez

L'eau Minérale de St-Amand (Source Vauban)

en bouteille, 1/2 bouteille et 1/4 bouteille

ORGANISATION D'UN CONCOURS HIPPIQUE

Un concours hippique organisé par la Société Hippique, aura lieu les 19 et 20 octobre, sur le champ de courses de Lille. La disposition, pour la circonstance, par la Société des Courses, la Société Hippique et la municipalité de Lille ont voté chacune pour ce concours une somme de 2.000 francs.

La Société Hippique Lilloise a fait des démarches pour que la foire aux chevaux qui doit se tenir à cette époque, ait lieu le samedi 19 octobre, et le concours d'étalons le mercredi précédent.

PINCES

Recherchés pour avortement par le parquet de Mulhouse (Belgique), Jean-Pierre Volkaerte, 25 ans, sculpteur, et sa maîtresse Maud Bonnaigne, couturière, ont été arrêtés hier matin chez eux, place de la Nouvelle-Aventure, 26, par la sûreté.

ARRÊT FORCÉ

Hier, vers sept heures du matin, la roue de la voiture de M. Baralle, forain, a été brisée sur la voie des tramways, avenue Julien Destrée. Il n'y a eu aucun accident de personne, mais la circulation des cars fut interrompue pendant une heure.

Ceintures Ventrières

hypogastriques, ombilicales, de grossesse, sangles de Glénard, etc., plus solides, plus élégantes, moins chères qu'ailleurs (depuis 4 fr. 50 au lieu de 8 fr.), sont fabriquées chez Mlles Assolgnian, bandagistes, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille, bis-bis 5 bis, rue du Palais-Rihour. Personnel entièrement féminin. On se rend à domicile. Téléph. 26-35. 7190

POUR LA CORRECTIONNELLE

M. Houeix, juge d'instruction, a renvoyé à l'audience correctionnelle du 29 juin, Edouard Soumeryn, 26 ans, inculpé de vol de bijoux chez M. Gadenne, marchand de frites, rue Calel-Bégin ; Henri Mucoq, 21 ans, sujet belge, meunisier, rue de l'Epeule, 54, à Roubaix, qui, le 26 mai, à Croix, blessa de quatre coups de couteau M. Albert Fincomprel. Une ordonnance de non-lieu a été rendue en faveur de MM. Duprez, menuisier, et Cocron, cabaretier, un moment soupçonnés de complicité.

LES ACCIDENTS

Un enfant tombe dans une marmite d'eau bouillante. — Son état est désespéré

Mardi, vers midi, Mme Vandaburg, ménagère, rue Balzac, cour Vignolle, 9, déposait sur le parquet de sa chambre une marmite remplie d'eau bouillante, tandis qu'elle attisait le feu avec un tisonnier. Son enfant, âgé de trois ans, le petit Louis, qui jouait auprès d'elle, heurta le chaudron et tomba assis dans la liquide.

Sa mère le retira aussitôt, mais le corps du pauvre petit n'était plus qu'une horrible plaie des cuisses jusqu'à la nuque. Le docteur Sonneville vint lui donner des soins dans une pharmacie et le fit transporter d'urgence à l'hôpital Saint-Sauveur, dans une voiture d'ambulance. Son état est très grave, sinon désespéré.

Un jardinier se brise une jambe dans les remparts

L'agent Lesaffre, du chenil municipal, conduisait hier matin les chiens à la promenade ; il aperçut dans les douves, près de l'hôpital de la Charité, un individu couché sur le sol, poussant des cris plaintifs. Aidé de quelques passants, l'agent le transporta à l'hôpital où l'on constata qu'il avait la cuisse droite fracturée. Le blessé, Emile Lalleu, 46 ans, jardinier chez M. Delobel, à Loos, a déclaré qu'il était tombé dans le fossé, lundi soir, vers onze heures, en regagnant son domicile.

Un maçon tombe d'un échafaudage

Mardi matin, M. Félix Dale, 54 ans, maçon au service de M. Leroy-Bonnet, rue Henri-Kolb, 44, était monté sur un camion chargé de matériel. A l'angle des avenues de l'Hippodrome et de l'Amiral-Courbet, un calot se produisit et le maçon fut projeté sur le sol : deux lourdes roues qui se trouvaient dans le véhicule lui tombèrent dessus et lui brisèrent le péroné droit. Après avoir reçu les soins d'un docteur, le blessé a été admis à l'hôpital de la Charité.

Les suites d'un tamponnement

Un car M. se dirigeant vers la gare a heurté hier matin, vers huit heures, un camion de la brasserie Wattinne, rue des Trois-Mollettes, en stationnement devant le Café Jean, rue Faidherbe. Les garçons brasseurs, Gaston Moerman, 26 ans, rue Mirabeau, 39, et Alphonse Bondues, 29 ans, rue Thiers, à Lomme, furent, à la suite du choc, lancés sur la chaussée.

Des passants les relevèrent et les transportèrent à la pharmacie de France où ils reçurent les soins d'un docteur : ils étaient couverts de contusions. Ils furent ensuite ramenés à leur domicile en voiture.

Cycliste et voiture

Le jeune Jules Martin, rue du Bourg, à Lambersart, 15 ans, passant à bicyclette, rue Nationale, a été jeté, hier matin à huit heures, sur la voiture de M. Roel, laitier à Wambrechies. Le cycliste ne fut pas blessé, mais sa machine fut démolie.

LA COLÈRE EST MAUVAISE CONSEILLÈRE

Hier matin, a été admise d'urgence à l'hôpital de la Charité, Mme Marguerite Nelière, 91 ans, née à Rudesheim (Allemagne) habitant rue de la Digue, au Jardin du Président, qui s'était fait aux deux poignets de graves coupures en brisant, dans sa colère, les vitres du domicile de son ami, qui lui en refusait l'accès. Son état est grave.

COFFRES FORTS

21, rue ROYALE LILLE — **GRUSON** 7161

BOURSES ET SUBSIDES

Les demandes de bourses et subsides ainsi que les renouvellements de bourses pour les divers établissements d'enseignement, doivent être adressés à la Mairie, avant le 15 août prochain.

ECOLE MUNICIPALE DE NATATION

Depuis le jour de l'ouverture de l'Ecole de natation il a été délivré 883 entrées payantes.

Température de l'eau du 25 juin : A 6 h. du matin 21°. — A 2 heures du soir 22°. — A 6 heures du soir 22°.

Liqueur **CORDIAL-MÉDOC** R. A. JOURNE BORDEAUX

VENTE D'UN TERRAIN, RUE DE LA CONVENTION

Conformément à un arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 12 juin 1912, une enquête de commodo et incommodo est ouverte sur le projet par lequel la Ville de Lille sollicite l'autorisation de vendre, aux enchères publiques, sur la mise à prix de 9 francs le mètre carré, une parcelle de terrain de 491 mètres carrés 10, sis à Lille, rue de la Convention.

Le projet ci-dessus visé, avec les pièces à l'appui, sera déposé à la Mairie (Bureau du Contentieux), pendant huit jours, du 26 juin au 3 juillet 1912 inclus, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, pour que les intéressés puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, M. Demesmay, conseiller d'arrondissement à Lille, désigné comme commissaire-enquêteur, recevra à la Mairie le 4 juillet 1912, de 4 heures à 6 h. du soir, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

VACCINE

Séances publiques et gratuites le 26 juin 1912, à 5 heures du soir :

Ecole de filles, rue du Bois, 182. — Ecole de filles, rue Condorcet, 10. — Ecole de garçons, rue de Lannoy, 17. — Ecole de garçons rue de l'Ecole Saint-Louis, 5. — Ecole de garçons, rue du Nouveau-Siècle, 10. — Ecole de filles, rue de Thionville, 23. — Ecole de garçons, rue d'Angleterre, 39 bis.

ROUBAIX

DELEGATION CANTONALE

Le conseil départemental de l'instruction publique vient de nommer délégué cantonal dans le canton Est (école laïque de garçons de la rue Chanzy et école libre de filles de la rue de la Sagesse), M. Fernand Gerreth, pharmacien, officier de l'instruction publique, et ce, en remplacement de M. Vinque, professeur à l'Ecole Nationale des Arts Industriels, décédé.

Toutes nos félicitations à l'ami Gerreth.

APRÈS LA REMISE DU DRAPEAU AU TIR NATIONAL

On nous demande de bien vouloir publier la note suivante :

Le président et les membres du conseil d'administration du Tir National de Roubaix sont heureux d'adresser leurs plus vifs remerciements au Cercle Militaire, à toutes les sociétés d'anciens militaires, de tir, de gymnastique et de préparation militaire de Roubaix et environs, sans oublier les Anciens Soldats Musiciens Français, qui ont bien voulu prendre part à la cérémonie patriotique de dimanche dernier et qui, par leur présence, ont assuré le succès de cette fête qui laissera le meilleur souvenir aux personnes qui y assistèrent.

Nos remerciements iront aussi aux membres de la presse qui, en toutes circonstances, nous assurent de leur précieux concours.

Le comité du Tir National de Roubaix

Nous apprenons qu'à la suite de la cérémonie de la remise du drapeau, au cours d'une réunion toute intime, le médaillé de 1870-71 a été remis à deux vétérans du Tir National de Roubaix, MM. Alphonse Gahyde et Henri Vantroys.

M. Charles Tonnel, délégué du Mérite National, a remis au nom du général Bosc, la médaille d'argent du Mérite National à M. Jules Bonte, et la médaille de bronze à M. Louis Lesaffre, tous deux membres de la commission d'études des concours du Tir National de Roubaix.

Toutes nos félicitations.

Le prix du pain à Roubaix

La grande boulangerie économique « l'Union », 59, Grand'-Rue, a vendu pendant la plus grande partie du semestre écoulé, le pain 50 centimes les trois livres, sur lequel elle a distribué à ses milliers de coopérateurs, 15 % de ristournes. Malgré la hausse extraordinaire des farines, et en vendant momentanément son pain de trois livres 55 centimes, elle distribue encore en ristournant 16 % de ristournes. A qualité et poids égaux, la boulangerie économique « l'Union » ne craint aucune concurrence.

Ses fondateurs, actionnaires et administrateurs ne touchent aucun intérêt d'argent ni de jetons de présence. Tous les bénéfices sont partagés au prorata des achats. 1230

VISITE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE A L'ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

M. Lebas, maire, MM. Théris et Dupré, adjoints, ont visité mardi dans la matinée l'Ecole pratique de commerce et d'industrie, où ils ont été reçus par M. Lombert, directeur de l'école, et MM. les professeurs.

Sous la conduite du personnel de l'établissement, ils ont visité minutieusement toutes les classes de l'Ecole de Commerce, les ateliers de fer et de bois ainsi que le laboratoire d'électricité de l'Ecole d'industrie, et se sont fait expliquer le fonctionnement défaillé de l'Ecole.

Le maire, après avoir complimenté le personnel pour les explications techniques qui leur ont été données, a pris congé de M. le directeur et de MM. les professeurs en les remerciant de nouveau de leur bonne réception.

Dans le courant de la semaine prochaine, l'administration municipale visitera toutes les classes de l'Institut Turgot (Ecole primaire supérieure).

La visite a prin fin à 11 heures 50.

RETRAITES OUVRIÈRES

A partir d'aujourd'hui, le bureau des retraites ouvrières restera ouvert au public tous les jours de la semaine jusqu'à 8 heures du soir, et le dimanche de 9 heures à midi, pour permettre aux ouvriers de se conformer avant le 3 juillet prochain aux prescriptions de la loi sur les retraites ouvrières.

Tous les assurés âgés de 30 ans au 3 juillet 1911 doivent produire un certificat émanant de leur patron et attestant qu'ils sont salariés depuis plus de trois ans au 3 juillet 1911.

Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette simple formalité, l'allocation annuelle de 100 francs accordée par l'Etat sera réduite de 3 fr. 33 par année écoulée entre le jour où ils ont au 30 ans et le 3 juillet 1911.

ESCRDQUERIE

M. Février, confectionneur, Grande-Rue, 2, a déposé plainte en escroquerie d'un complet-veston d'une valeur de 55 francs, contre le nommé Algrain Pierre-Joseph, 46 ans, cuisinier, sujet belge, ayant demeuré rue du Chemin-de-Fer, 57, déjà arrêté pour des faits analogues.

TOURCOING

RENCONTRE MALENCONTREUSE

M. Vanoheusacker Gentil, 14 ans, apprenti appréteur chez M. Liénart-Walnier, rue Verte, était occupé à son travail, lorsqu'il fut obligé d'aller à une place autre que celle qu'il occupait. Il heurta en marchant un autre ouvrier et fit une chute. Fracture du radius et du cubitus gauches. M. le docteur Bourquin, qui lui a donné des soins, a déclaré qu'il devait garder le repos pendant cinq semaines.

EN VOULANT EVITER UNE CHUTE

Chez MM. Molle frères, rue des Pints, M. Everard Charles, 55 ans, bâcleur, a eu l'index droit pris à une corde d'ouvreuse du métier. Plaie par écrasement. 20 jours de repos.

FATAL TABLIER METALLIQUE

Rue Charles-Wallhuna, Vrielynck Jules, 41 ans, chauffeur chez MM. Lorlinois frères, étant monté sur un tablier métallique, a fait une chute. Contusions de la région thoracique. 15 jours de repos.

ENTRE UNE COURROIE ET UNE POULIE

A l'usine Lorlinois frères, M. Andrieux Arthur, 50 ans, dégraisseur, a eu la main droite prise entre une courroie et une poulie. Contusions de la région thoracique. 15 jours de repos.

ECOLE PRATIQUE ET MÉNAGÈRE

Concours pour l'attribution de bourses accordées par l'Etat aux jeunes filles désirant fréquenter l'Ecole : le lundi 1er juillet, à 2 heures trois quarts du matin. (A la Préfecture, Lille, ou à l'Ecole, Tourcoing).

Epreuves à subir. — Section commerciale: Orthographe, questions de grammaire. — Composition Française. (Récit ou lettre d'un genre simple). — Ecriture. — Arithmétique. — Histoire de France. — Géographie de la France.

Section industrielle. — Orthographe, questions de grammaire. — Composition Française. (Récit ou lettre d'un genre simple). — Ecriture. — Arithmétique. — Dessin linéaire. — Questions d'Histoire et de Géographie de la France.

Les bourses accordées pourront varier entre 100 francs et 300 francs. — Les demandes d'inscription devront parvenir à la Directrice de l'Ecole, avant le 28 juin.

UN BEAU SUCCÈS DE L'AMICALE COLBERT

La section de tir de l'Amicale Colbert a pris part au grand concours régional organisé à Arras par le ministère de la Guerre. Plus de 60 sociétés agréées ont participé à ce tournoi militaire. La délégation de Colbert a eu l'avantage de se classer 5e des sociétés en présence. Une médaille d'argent grand modèle lui a été attribuée comme prix.

L'équipe victorieuse, composée des quatre meilleurs tireurs de l'Amicale, s'est en outre distinguée au concours moyennant, tout près de 300 tireurs, 3 de cette équipe ont obtenu : MM. Aimable Parsy, le 9e prix (médaille d'argent grand modèle) ; Trinquel, le 19e prix (médaille de bronze grand modèle) ; Demessyne, le 34e prix (diplôme d'honneur).

Si nous ajoutons que le tir avait lieu sur une silhouette placée à 200 mètres et que nos tireurs ont mis dans l'ensemble 34 balles (55 points) en une minute, nous enregistrerons avec plaisir leur succès et les félicitons très sincèrement de leur adresse.

AUTOUR DE LILLE

THUMESNIL

Avis aux contribuables ! — M. le Percepteur fera une tournée supplémentaire dans la commune, demain juin, de 9 heures à 3 heures de l'après-midi. Il se tiendra à l'Ecole de garçons, place Victor-Hugo.

ATTICHES

Le conseil municipal s'est réuni lundi à cinq heures du soir.

MONS-EN-PÈVELE

La Kermesse qui eut lieu dimanche 23 et lundi 24 juin, a pleinement réussi. La Place était encombrée de forains. Les promeneurs furent nombreux.

TOUFFLERS

Le Conseil municipal se réunira demain jeudi à 8 heures du soir, salle de la Mairie, en session budgétaire.

Feuilleton du 26 juin n° 254

La Guerre Infernale

par Pierre GIFFARD

Il n'y avait plus de passants ; ils faisaient grève aussi, sans doute. Seuls des « Poscarié » inspectaient avec une sollicitude farouche chaque carrefour, chaque coin de rue pour s'assurer que les ordres du Comité central étaient exécutés.

A midi la vie de la capitale russe était subitement suspendue.

L'inerte refus de vivre et d'agir, dans ce décor de neige, était impressionnant. Seuls nos soldats d'Occident le coupaient de leurs silhouettes martiales, car ils continuaient à se rendre par régiments entiers, sonneries en tête, d'une gare à l'autre, et ce n'était pas la moins curieuse des sensations que nous recueillions là.

J'envoyai Pigeon au télégraphe ; mais il trouva, comme on dit, visage de bois. Les employés de l'administration des postes, télégraphes et téléphones faisant cause commune avec les « Poscarié », refusaient tout travail depuis le matin.

Pétersbourg était ainsi coupé de ses communications avec le reste du monde. Il lui restait heureusement la télégraphie sans fil, établie auprès des palais impériaux. Et la garde la protégeait.

Nous eûmes la chance de trouver ouvert le dernier boulanger. On lui acheta tout ce qui put tenir dans nos poches.

Bientôt une musique militaire se fait entendre. Nous courons au devant. C'est le général Prislmont que des détachements belges et français conduisent à la gare. Il part pour Moscou. Les curieux sortent, cette fois, des maisons et s'amassent sur les trottoirs pour voir passer l'homme qui assume la lourde tâche de défendre l'Europe contre l'Asie.

Chez nous on l'eût acclamé. Ici, rien, pas un cri. Sans la musique ce défilé serait lugubre, car il se poursuivait au milieu d'un silence évidemment hostile.

Nous entendons quelques grognements. Les Russes qui nous entourent sont froissés, mécontents.

Tout à coup une jeune fille emmitouflée dans une fourrure s'avance vers le général et lui offre une corbeille de raisins du Caucase, noirs, superbes.

Le général croit à l'un de ces présents naïfs qui tredulent, sous d'autres cieux, la reconnaissance populaire. Il arrête son cheval, et va étendre la main pour saisir le présent, lorsqu'un agent de police l'adjure de continuer sa route, cependant que deux de ses collègues se jettent sur la jeune fille, la bâillonnent et l'emportent jusque chez le « dvornik » ou portier de la maison voisine, d'où elle sera conduite en lieu sûr.

— Ce raisin est empoisonné ! crient au généralissime les deux agents.

Alors des clameurs de colère s'élèvent ; d'autres agents surgissent, opèrent des arrestations. Nous entendons des « Poscarié » pousser leur cri de guerre : « Revolutsia i Konstitoutsia », Révolution et Constitution !

Et tandis que nos troupes d'Occident défilent sur la neige, à la suite du généralissime, toujours conduites par leur musique, nous ne pouvons nous empêcher de trouver ces « Poscarié » un peu incohérents.

— S'il est possible, s'écrie Pigeon... A l'heure où les Chinois envahissent leur pays !

Un monsieur vêtu comme un boyard l'entend et le comprend. Il sourit, très tranquille, et allume une cigarette. Puis, du ton le plus calme, il répond en français au Français qui s'inquiète pour si peu

— Les Chinois, monsieur ? « Nitcheva » !

R. I K.

Les relations de M. Martin du Bois étaient nombreuses à Saint-Pétersbourg. Il nous le fit bien voir. Dès le même jour nous étions invités à dîner pour les soirs qui suivaient chez la princesse Moigatchell, chez le banquier Korobkoff, chez le plus grand des importateurs du thé chinois, le célèbre Yakotkine. Une semaine nous eût été nécessaire pour donner satisfaction aux charmantes requêtes qui nous arrivaient à l'hôtel, écrites en excellent français par des mains féminines.

Il nous fallut limiter nos acceptations aux trois premières. Aussi bien nous étions enchantés de fuir l'Hôtel d'Orient, où la cuisine n'était plus allumée, ni la calorifère. On mangeait tant bien que mal, devant des feux de bois, des conserves de tous sortes et des comprimés, comme les soldats. Dans les salons de la princesse comme dans ceux du banquier et du gros négociant nous Russes une ample moisson de renseignements utiles. Le quinze convives, la douze, plus le dix-neuf. Partout la plus élégante société. Presque personne n'eut pour l'empereur disparu des marques de regret.

Alors que nous nous attendions à des défiances, fussent-elles de simple politesse, nous entendîmes parler du crime affreux de Nijni-Novgorod comme d'un incident pénible quelconque. Et chacun prononçait, en français, le mot « tuer » avec une si parfaite insouciance que nous en demeurions confondus.

Il a été tué, disait une jolie dame, en parlant de l'infortuné souverain.

On doit le tuer ; on les tuera ; il est certain qu'ils seront tués ; ainsi s'exprimait une autre en parlant d'autres victimes désignées.

Et tout cela entre deux battements d'éventail, avec des sourires qui troublaient moins de férocité que d'inconscience.

Dans ce pays étrange les gens les plus calmes, les plus rassis en apparence, nous étaient représentés par le maître de la maison comme des « Poscarié » finis. Professeurs, médecins, avocats, commerçants, employés, ouvriers de la plus scrupuleuse honnêteté, dames du monde, officiers, fonctionnaires ! Que de « Poscarié » nous représentent, dans un défilé rapide, la charmante princesse Moigalchell !

A notre question, toujours la même : comment choisir une pareille date, une semblable période pour jeter de troubles et la division dans le pays, les convives des deux sexes répondaient, ici et là, par le désolant « Nitchevo ».

Ce fut bien autre chose lorsque, le troisième jour, le correspondant du Times Moscou vint présenter ses devoirs au patron.

L'ingénieur des mines Apostoloff pensait, comme tant d'autres Russes de l'« intelligentsia », que tout trait admirablement aux armées d'Asie pour peu qu'on voulût, en Russie d'Europe, proclamer la république et une constitution. Il était extraordinaire d'enthousiasme et de volubilité.

Avec ses cheveux longs il donnait l'impression d'un apôtre, d'un poète, disons le mot qui peut s'appliquer à beaucoup de Russes de bonne foi, d'un rêveur.

Le confrère Apostoloff nous apportait malheureusement autre chose que des mots. Prévenu par une section des Poscarié, dont il était, l'ingénieur des mines venait ainsi annoncer le 23 janvier au directeur de l'An 2000 que la révolution serait proclamée à Moscou le soir même.

Très exactement à 8 heures du soir le téléphone annonçait l'insurrection moscovite.

Nous avons juste le temps de courir à la gare où s'organisait un train pour les hauts personnages russes, les généraux des armées internationales, train conduit par des ingénieurs, s'il vous plaît, les mécaniciens étant tous en grève.

Le lendemain, à la première heure, nous arrivions à Moscou. Il tombait de la neige à gros flocons, ce qui n'empêchait pas les bandes de manifestants en bottes, peaux de mouton et bonnets fourrés, de déambuler à travers les rues, surveillées de près par la police.

D'abord elles furent à peu près calmes, et à ces promenades par la ville, silencieuses comme des enterrements, il n'y avait rien à dire.

Soudain elles s'animèrent. Des collisions commencèrent à s'engager avec la police. Comme midi sonnait aux innombrables églises de la ville sainte, les choses se gâtèrent. L'année du désordre et celle de l'ordre ayant pactisé sous les plis du drapeau national, au grand désespoir du gouverneur de la ville, le général Bérézine, chez qui nous venions justement d'entrer, le malheureux fut obligé de demander du secours aux généraux alliés.